

Question présentée par le député :

M. François Baertschi

Date de dépôt : 9 mai 2022

Question écrite urgente

Service cantonal de l'assurance-maladie : pourrait-on aider les assurés ?

Des habitants de notre canton ont dû attendre un long moment avant d'avoir une réponse du service cantonal de l'assurance-maladie (SAM) pour une question de subside. Ils se sont étonnés que la ligne téléphonique – un 022 – soit payante alors que des caisses maladie disposent de numéros gratuits afin de répondre aux questions des assurés.

Il est compréhensible que le service de l'assurance-maladie doive examiner de nombreuses requêtes et ne puisse pas répondre immédiatement, mais les personnes demandant un subside disposent souvent de budgets très limités. Certaines doivent compter au franc près, ayant de la difficulté à assumer le coût d'un appel téléphonique même modeste.

Ma question est la suivante :

Pourrait-on installer une ligne téléphonique gratuite pour répondre aux usagers du service de l'assurance-maladie ?